



Séance du conseil municipal du lundi 23 septembre 2019

Compte-rendu

(Conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de COIMÈRES, dûment convoqué le lundi 16 septembre 2019, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean Claude MORIN, Maire de Coimères, à vingt heures trente.

Présents :

MM. MORIN, COSTENTIN, RIVIER
Mmes GRATIEN, MORTARA, RENARD
MM. DARTIGOEYTE, DEGUDE

Absents excusés :

Mme CARRILLO
MM. JEAN, JOLYS, SANCHEZ, VERGNAUD

Secrétaire de séance : M. DEGUDE

1- Approbation des PV de réunion des 20 juillet et 5 septembre 2019

2- PADD du PLUi

Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes du Sud Gironde.

3- Subventions aux associations

Attribution des subventions aux associations.

4- Dossier fonds de commerce O'BEN – Ordre de mission expert foncier

Accord pour l'intervention de l'expert foncier pour détermination indemnité d'éviction.

5- Convention de partenariat PRESENCE VERTE

Autorisation de signature convention de partenariat avec l'association PRESENCE VERTE

6- Projet GIRONDE HABITAT

Présentation projet GIRONDE HABITAT d'une résidence de 14 logements individuels et collectifs.
Accord de principe, sous réserve de la faisabilité pour les réseaux et la voirie.

7- Informations diverses

Fait à Coimères, le 25 octobre 2019